Coordinateur-trice Sully sur Loire CDI temps plein dès que possible
profil du poste

Votre capacité à intégrer le tissu local vous permettra de développer les projets qui vous sont chers.

Vous animerez un dispositif jeunesse avec deux collègues sous votre responsabilité fonctionnelle. L'une animatrice jeunesse, la seconde animatrice responsable du Point Accueil Écoute Jeunes-PIJ.

Missions

- Réfléchir et mettre en place différentes actions d'animations et de prévention en direction de la jeunesse locale (11 – 18 ans ans).
- Favoriser la participation active des jeunes dans l'organisation de leurs loisirs ainsi que dans la vie locale.
- Organiser et participer à un dispositif d'animation durant l'année.
- Participer au développement d'une politique Enfance Jeunesse cohérente et efficace avec les autres acteurs locaux.
- Assurer la liaison avec les interlocuteurs locaux et intercommunaux.

Principales responsabilités

- Organiser, proposer et **participer à** l'encadrement toute l'année d'activités très diversifiées auprès des jeunes (sorties, sports, soirées, manifestations, séjours…).
- Être promeneur du net (http://promeneursdunet45.fr/)
- Assurer l'ouverture et l'animation plusieurs fois par semaine de différents points d'accueil et d'activités réservées au public adolescent.
- Impliquer des jeunes dans le déroulement de certains manifestations locales et dans le fonctionnement de certaines instances de concertation (commissions, comités…).
- Accompagner jusqu'à leur aboutissement les projets des jeunes.
- Proposer régulièrement différentes animations culturelles (concerts, sorties…) visant à permerttre aux jeunes de développer leurs pratiques et centres d'intérêt dans ce domaine.
- Développer de nouvelles missions en direction du public jeune (information, prévention, initiation aux nouvelles technologies…).
- Réfléchir et mettre en place des démarches et actions en partenariat avec des acteurs locaux.
- Définir en début de saison un plan d'actions et fonctionnement hebdomadaire et évaluer les résultats obtenus (avec le Directeur Régional ou son représentant).
- Veiller à la bonne maîtrise du budget alloué sur le dispositif.
- Participer à la recherche de financements : subventions, produits d'activités…
- Rédiger les projets et comptes-rendu d'actions demandés par les partenaires institutionnels et associatifs ou nécessaires à l'évaluation de l'action.
- Participer au recrutement et à l'encadrement du personnel occasionnel d'animation jeunesse.
- • Recueillir les données déclarables à la C.A.F.

- La veille permanente à la sécurité physique et affective des jeunes.

Principaux partenaires :

- Ville de Sully sur Loire et Communauté de communes du Val de Sully: coordonner nos interventions éducatives avec les agents territoriaux.
- Les collèges : actions régulières pour prendre en compte ce public.
- Les associations : définir ensemble les axes d'intervention et en déduire les rôles et moyens de chacun..
- Les services jeunesse des communes environnantes : développer les partenariats.

Moyens mis à disposition :

- Moyens humains : animateur à temps complet.
- Salles spécifiques équipées pour l'accueil des jeunes, locaux et infrastructures municipales selon disponibilités.
- Matériel pédagogique et administratif.
- Budget de fonctionnement, hors coût du poste.
- Temps d'échanges professionnels et de formation avec d'autres permanents du réseau.

Méthode de travail et principales relations fonctionnelles

Le-la coordinateur-trice intervient **sous l'autorité du Directeur de la FRMJC ou son représentant.**
Concernant ses missions, **le-la coordinateur-trice** dispose d'une autonomie pour organiser son travail, sur la base des orientations validées par un comité de pilotage local.
Il établit périodiquement avec le Directeur de la FRMJC ou son représentant désigné son plan de charge, définissant ses objectifs et ses priorités de travail, ainsi que les moyens correspondants.
Un bilan de l'action du est prévu périodiquement.

Données statutaires

Employeur FRMJC Centre
Chef du personnel Directeur FRMJC
Missionné en qualité de coordinateur-trice auprès de la commune de Sully sur Loire.
Positionnement selon Convention Collective de l'Animation : Groupe E, indice 325.

salaire brut indicatif: 2200€ +Reconstitution de carrière

Critères de performances

L'animateur professionnel rend périodiquement compte de ses résultats en fonction des objectifs fixés au départ et des critères suivants :
- Capacité à concerner effectivement et durablement un nombre significatif de jeunes,
- Capacité à proposer des animations diversifiées correspondant aux attentes du public et aux objectifs du projet.
- Qualité des actions mises en œuvre.
- Pérennisation du partenariat local.

Diplômes requis

DEJEPS, DUT Carrières sociales

Compétences requises

2 à 3 ans d'expérience bénévole ou professionnelle dans le domaine de l'animation socio-culturelle.
Autonomie, capacité à impulser et à piloter un projet en milieu rural.
Qualités de dialogue et de communication, sens de l'animation, aptitude à communiquer avec les jeunes, tempérament d'éducateur.
Savoir-faire en matière d'animation directe (activités nature, musique, etc.)
Capacité à monter des projets sur le plan de leur conception et de leur gestion administrative et financière.
Encadrement du personnel.
Connaissance des dispositifs insitutionnels (Etat, Région, CAF…).